4e trimestre 2015

Syctom mag 50

www.syctom-paris.fr

Le magazine de l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Le Syctom au rendez-vous de la COP21 /p.3

en direct des installations Romainville : le centre de tri se métamorphose /p.7

parole à De jeunes élus investis /p.8

syctom
l'agence métropolitaine des déchets ménagers

RETOUR EN IMAGES

Autour du projet de centre de tri à Paris XVII

Le 27 septembre était placé sous le signe du développement durable à Clichy Batignolles. Au programme de cette journée, organisée par Paris Batignolles Aménagement : exposition de maquettes, immersion 3D dans l'éco-quartier en 2020, visites de chantiers, découverte du terminal de collecte pneumatique des déchets (attenant au site du futur centre de tri), présentation du projet de centre de tri et animations sur le tri et le recyclage des déchets proposées par le Syctom.

Le 8 octobre, signature du marché du projet de centre de tri à Paris XVII. C'est désormais officiel, Hervé Marseille, Président du Syctom, a confié la conception, la construction et l'exploitation du second centre de tri intramuros au groupement CNIM/Ateliers Monique LABBÉ/URBAINE DE TRAVAUX/ARVAL/INGEROP Conseil et ingénierie/SEGIC ingénierie. Mis en service en mars 2019, ce centre dernière génération sera pleinement intégré à l'éco-quartier Clichy Batignolles.

BIENVENUECHEZVOUS@MAIRIE-SAINT-OUEN.FR

Un guichet unique pour les habitants du quartier des Docks

Le dispositif a été mis en place par la ville de Saint-Ouen cet été. Son objectif : renseigner les habitants et répondre à leurs questions, dont celles relatives au centre de traitement des déchets implanté dans l'éco-quartier. Il permettra ainsi au Syctom d'expliquer et d'accompagner les évolutions que connaîtra l'installation dans les prochaines années, vers une meilleure intégration urbaine. Une nouvelle illustration de la volonté de transparence et de dialogue que partagent la collectivité et le Syctom.

NOUVELLES ÉDITIONS DU SYCTOM

Le guide des aides du Syctom

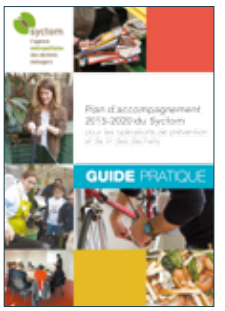

Cet outil pratique détaille tous les soutiens proposés par le Syctom aux collectivités et établissements publics, dans le cadre de son plan d'accompagne-ment 2015-2020. Avec un objectif : mobiliser les acteurs locaux dans une dynamique exemplaire en faveur de la prévention et du tri des déchets.

Les actes des Premières assises métropolitaines des déchets

84 pages pour retrouver l'ensemble des discours et débats de la matinée organisée par le Syctom le 2 juillet dernier. Ces actes ont été pour la première fois présentés aux élus par Hervé Marseille, Président du Syctom lors de la 31e édition de l'Espace Collectivités le 10 septembre dernier.

Un film et un webdoc

Deux supports d'information courts et esthétiques ont été créés à l'occasion de la COP21 pour contribuer à mieux faire connaître le Syctom. Le film institutionnel présente son activité, et rappelle les enjeux du traitement des déchets au cœur de la Métropole du Grand Paris. Le propos du web documentaire se concentre sur la performance des équipements du Syctom au service de la préservation de l'environnement.

À découvrir sur www.syctom-paris.fr

agenda

Comité syndical

Prochaine réunion le 17 décembre 2015

Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

du 21 au 29 novembre 2015

COP21 : PARIS-LE BOURGET DU 30.11 AU 11.12

Le Syctom au rendez-vous du Bourget

D'ici quelques jours débutera la 21e Conférence des parties sur les changements climatiques, dite COP21. Une échéance cruciale qui doit aboutir à un engagement commun des 196 pays participants à maintenir le réchauffement climatique en-dessous de 2°C. En marge des négociations s'ouvrira alors un temps privilégié de réflexion et d'échanges menés par la société civile. Comment la lutte contre le réchauffement s'organise-t-elle localement ? Quelles initiatives, quelles réponses les collectivités et les industriels développent-ils ? Un monde post carbone est-il possible ?

Le Syctom apportera bien sûr sa contribution, en tant qu'expert des déchets. Car en générant de nouvelles matières premières et des énergies renouvelables, le traitement des déchets constitue un vrai levier dans la lutte contre le réchauffement climatique. Avec 2 millions de tonnes traitées et valorisées chaque année, le Syctom viendra présenter son savoir-faire et ses innovations sur le stand partagé avec d'autres grands syndicats franciliens, et lors de conférences.

Au titre de partenaire officiel de la COP21, le Syctom sera également mobilisé autour de l'objectif « zéro gaspillage, 100 % de valorisation » fixé pour la première fois par les organisateurs de l'événement. Aux côtés d'autres partenaires, il s'est ainsi engagé à superviser une équipe d'animateurs pour sensibiliser les participants au tri et au recyclage des déchets.

Rendez-vous sur le site www.cop21.syctom-paris.fr et, dès le 30 novembre, sur notre stand, espaces Générations climat.

LE SYCTOM PARTENAIRE DE LA COP21

Zéro gaspillage, 100% de valorisation

C'est l'objectif fixé par les organisateurs de la COP21, soucieux d'en faire un événement exemplaire en matière de gestion des déchets. Pour y parvenir, un ensemble d'acteurs franciliens reconnus pour leur savoir-faire sont mobilisés, au premier rang desquels le Syctom.

Pendant ces 12 jours, la COP21 attend 20000 personnes accréditées et autant de visiteurs. Une affluence synonyme d'importants volumes de déchets. Pour garantir la valorisation de chaque flux collecté, différents centres de traitement ont été identifiés et les circuits de transport tracés, en privilégiant les circuits courts.

UN DISPOSITIF DE TRI IN SITU

Mieux encore, l'ensemble des déchets collectés sur le site sera réceptionné sur une zone dédiée, sur laquelle sera installée une chaîne de pré-tri, étape préalable à l'envoi vers les filières de valorisation. À titre d'exemple, les papiers seront déposés dans des bacs spécifiques, collectés par le personnel d'une structure d'insertion de Seine-Saint-Denis, puis transportés par véhicules électriques. Les biodéchets issus de la restauration seront quant à eux stockés dans des bennes frigorifiées et acheminés jusqu'à une installation de méthanisation. Parallèlement, la réduction des déchets est de mise, avec la distribution de 36000 gourdes écoresponsables et gobelets réutilisables Ecocup. De quoi éviter plus de deux millions de gobelets en plastique.

MISSION N°1 DU SYCTOM: SENSIBILISER LES PARTICIPANTS AU TRI ET AU RECYCLAGE

Pour accompagner ce dispositif, le Syctom a rencontré les prestataires chargés du montage et démontage des structures créées pour l'occasion. Initiés au tri du bois, du tout-venant et des plastiques, ils participeront ainsi aux objectifs de valorisation et de réemploi des matériaux. De plus, le Syctom a recruté et formé 60 animateurs du recyclage (ou « recycling guys ») qui iront à la rencontre des participants sur toute la durée de l'événement. Repérables à leur badge et munis de tablettes, ils seront chargés de les conseiller sur les bons gestes du tri et de leur expliquer les différentes filières de valorisation. Parmi les animations proposées: une table de jeu multimédia interactive « Dans la peau d'un trieur » pour s'initier au tri de façon ludique, mais aussi des visites guidées au centre de pré-tri de la COP21 et au centre de tri du Syctom à Sevran. De quoi suivre au plus près le cycle des déchets.

Une mobilisation d'acteurs pour un dispositif exemplaire

Entreprises privées, services publics et associations se sont mobilisés dans une démarche d'économie circulaire. Partenaires de la COP21, leurs missions sont les suivantes:

DERICHEBOURG: le nettoyage des espaces intérieurs, la collecte des déchets et la gestion d'un centre de pré-tri.

La Poste et Nouvelle Attitude, en partenariat avec ArjoWiggins: la collecte et le recyclage des papiers.

Moulinot Compost & Biogaz: la valorisation des biodéchets de la restauration.

ORDIF, Observatoire des déchets d'Île-de-France: le suivi du dispositif et des indicateurs.

Rcube, fédération des acteurs de la réduction, du réemploi et de la réutilisation: la gestion des filières du réemploi.

SEDIF, Syndicat des eaux d'Île-de-France: l'installation de fontaines à eau reliées au réseau de distribution pour alimenter le site en eau potable et la mise à disposition de gourdes écoresponsables.

SIAAP, Service public de l'assainissement francilien: l'épuration des eaux usées.

SUEZ: le plan de gestion des déchets, l'évacuation des flux et leur valorisation.

Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers: la sensibilisation des visiteurs et des prestataires aux bons gestes de tri, à la valorisation des déchets, au traitement et au recyclage, et le traitement des emballages plastiques au centre de tri à Sevran.

Viparis: la gestion et la propreté du site.

ESPACES GÉNÉRATIONS CLIMAT, DU 30 NOVEMBRE AU 11 DÉCEMBRE

Le stand des services publics urbains du Grand Paris

Pour valoriser ses solutions contre le réchauffement climatique, le Syctom partagera sous l'intitulé « les services publics urbains du Grand Paris » un stand commun avec 5 autres grands syndicats engagés dans ce même objectif. Un point de rencontre privilégié pour accueillir élus, partenaires, délégations étrangères, mais aussi le public scolaire.

Sur un espace convivial de 65 m², on retrouvera aux côtés du Syctom le SEDIF, Syndicat des Eaux d'Île-de-France, le SIAAP, Service public de l'assainissement francilien, le SIPPEREC, Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication, le SIGEIF, Syndicat pour le gaz et l'électricité en Île-de-France, l'EBTP Seine Grands Lacs, Établissement public territorial de bassin. *« Dans la logique du partenariat gagnant-gagnant engagé par les grands syndicats franciliens, il était tout naturel que nous présentions un stand commun »*, explique Hervé Marseille, Président du Syctom. À l'heure de la transition énergétique et de la Métropole du Grand Paris, tous entendent mutualiser leurs moyens et leurs savoir-faire. L'objectif : créer les pôles énergétiques de la ville de demain et mettre un terme à l'enfouissement des déchets valorisables.

Illustrant cette démarche de développement partagé, le stand et les différents « side events » prévus seront aussi l'occasion pour le Syctom de valoriser son action, sa mission de service public, les performances de ses équipements et les solutions innovantes mises en œuvre pour réduire les impacts de son activité. En outre, des animations pédagogiques seront proposées au public scolaire autour du thème de la valorisation matière et énergétique.

SIAAP

SIPPEREC

SEDIF

SYCTOM

SIGEIF

(EPTB) SGL

Rendez-vous sur **cop21.syctom-paris.fr**

Spécialement créé par le Syctom pour l'occasion, ce site bilingue permettra de suivre toute l'actualité du Syctom sur les 12 jours de la COP21, avec des reportages réguliers et les retours des équipes d'animateurs déployées sur le site. Il offrira par ailleurs une vitrine complète de l'activité du Syctom et de ses installations de traitement, avec interviews, chiffres clés, infographies, vidéos et web-documentaire.

3 « side events »

À travers des conférences thématiques avec ses partenaires, le Syctom invite les participants à découvrir projets et dernières innovations en date.

2 décembre 9h30-11h

Le 1% solidaire : une réponse pragmatique face au dérèglement climatique

Intervenants : SEDIF, Syctom, SIAAP, SIGEIF

En quoi les projets de coopération internationale, élargis au domaine de la gestion des déchets par l'extension de la loi Oudin-Santini, peuvent-ils être des leviers dans la lutte contre le réchauffement climatique ? Cette conférence sera l'occasion pour les grands syndicats urbains d'Île-de-France de partager leur expérience en matière de solidarité internationale. ➞*p.6*

7 décembre 11h45-13h

Valorisation énergétique des déchets et captation de CO_2 des fumées : l'exemple de Saint-Ouen

Intervenants : le Syctom et SETEC Environnement

Quel bilan des émissions de gaz à effets de serre pour l'activité du Syctom ? Comment sont traitées les fumées du centre de valorisation énergétique à Saint-Ouen ? Comment le seront-elles après le passage à un traitement sec ? Cette conférence sera l'occasion pour le Syctom de présenter son nouveau projet de R&D, visant à capter le CO_2 des fumées d'incinération pour l'utiliser dans la fabrication de bioplastiques. ➞*p.6*

9 décembre 9h30-11h

Valorisation des sous-produits du métabolisme urbain

Intervenants : le SIAAP et le Syctom

Quelles sont les nouvelles voies de valorisation des déchets ménagers et des boues issues de l'épuration des eaux usées ? Le SIAAP et le Syctom répondront à ces questions, bilans à l'appui.

PENDANT LA COP21

Suivez le guide

- **Visite du centre de tri à Sevran,** modernisé en 2014 et intégrant l'extension des consignes de tri des plastiques. *Plusieurs visites par jour, par groupe de 10 personnes.* **Sur inscription.**
- **« Climate tour » :** visite des points de collecte et du centre de pré-tri de l'événement, utilisation de la table numérique interactive « Dans la peau d'un trieur ».

SIDE EVENT 07.12 11h45-13h

PROJET DE CAPTATION DU CO2 DES FUMÉES D'INCINÉRATION

Les fumées, futures ressources ?

Produire du bioplastique grâce au CO_2 des fumées d'incinération des déchets. Voilà qui a de quoi surprendre. Pourtant, cela sera bientôt possible grâce au programme de R&D lancé par le Syctom. À la clé, la valorisation des fumées du centre à Saint-Ouen et des impacts environnementaux réduits.

Aujourd'hui les émissions des centres de valorisation énergétique de déchets ménagers représentent 1,5% des émissions totales de CO_2 en France. Aussi le Syctom travaille-t-il de longue date à capter le CO_2 des fumées de ses centres d'incinération et le valoriser. Mais jusqu'à présent, les technologies de captation étaient peu efficaces et le CO_2 récupéré ne trouvait pas de débouché.

UNE PREMIÈRE EUROPÉENNE

Pour explorer de nouvelles pistes, le Syctom a lancé un programme de R&D coordonné par Setec Environnement, sur un projet totalement innovant : le CO_2 des fumées du centre à Saint-Ouen viendrait « nourrir » des micro-algues dans des photo-bioréacteurs. La matière algale récupérée serait transformée en biomatériau, en bioplastique par exemple. Une véritable révolution pour l'approvisionnement en matières premières mais qui demande à être étudiée techniquement et évaluée économiquement.

4 ANS POUR VALIDER LE PROJET

La phase d'études regroupera des universités et des instituts de recherche français et étrangers : le centre de recherche en ingénierie des procédés bio-raffinage de l'École Polytechnique de Montréal pour la conception et l'industrialisation de la solution, le centre d'efficacité énergétique des systèmes de MINES Paris Tech pour l'optimisation énergétique de la solution, le département d'écologie industrielle de l'institut Royal de Technologie de Stockholm (KTH) pour la performance économique du projet. En amont, l'Observatoire Océanologique de Villefranche-sur-Mer (CNRS/UPMC/INRIA) et Sveriges Tekniska Forskningsinstitut (SP) seront partenaires d'une étude de sélection de souches de micro-algues et d'amélioration de leur croissance en fonction des conditions de culture à Saint-Ouen. Cette première phase d'étude sera suivie d'une expérimentation industrielle sur site.

Les micro-algues, des organismes à fort potentiel

Depuis une quinzaine d'années, les algues et particulièrement les micro-algues font l'objet de toutes les attentions. Utilisées de longue date pour les cosmétiques et les compléments alimentaires, les propriétés de ces organismes unicellulaires intéressent désormais l'industrie verte. Elles se reproduisent facilement par photosynthèse dans les lacs, rivières, bassins, avec comme seuls besoins de l'eau, du soleil et du gaz carbonique, tout en produisant une grande quantité de lipides transformables en biocarburant ou en biomatériau.

COOPÉRATION INTERNATIONALE

Solidarité Déchets : le Syctom s'engage

SIDE EVENT 02.12 9h30-11h

40 milliards de dollars seraient nécessaires pour la collecte et le traitement des ordures ménagères dans les pays en développement. Pour répondre à cette problématique cruciale, le Syctom se mobilise en soutenant des projets dans les collectivités du Sud.

Le 14 avril au Salon des Maires d'Île-de-France, signature de l'accord-cadre des grands syndicats urbains dans le domaine de la coopération décentralisée.

Dans les pays en développement, les autorités publiques peinent à mobiliser les ressources pour répondre à l'augmentation du volume des déchets. « *La gestion des déchets représente 20 à 50 % du budget d'une municipalité du Sud* » annonçait dès 2012 Alexandra Le Courtois, experte des questions urbaines à la Banque Mondiale*. Conséquence : 91 % des ordures ménagères collectées sont déversées dans des décharges à ciel ouvert. Cette situation génère de lourds impacts sur la santé et l'environnement, avec une multiplication des maladies respiratoires et une pollution croissante des nappes phréatiques.

UNE AIDE FINANCIÈRE ET HUMAINE

Or depuis juillet 2014, l'extension de la loi Oudin-Santini permet aux collectivités de consacrer 1% de leur budget « déchets » à des projets de gestion et de traitement des déchets dans les pays les moins avancés. Engagé dans la démarche, le Syctom entérinait début novembre son programme de solidarité internationale. Dès 2016, 600 000 euros seront dédiés à cette action. Le Syndicat mobilisera ponctuellement ses ingénieurs pour du soutien technique et de la coordination. Les premières missions se concrétiseront à partir de juin 2016 à Mayotte, aux Comores et à Madagascar.

** Citation : article paru dans la revue de Proparco, filiale de l'Agence Française de Développement (octobre 2012).*

Un programme qui cible trois types d'actions

PROJETS DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE :
mobilisation des ressources humaines et financières du Syctom, sous forme de partenariat direct avec les collectivités ou en soutien d'une mobilisation française existante.

SUBVENTIONNEMENT D'ASSOCIATIONS :
financement d'un projet lié à la gestion des déchets et mené par une ONG.

AIDE D'URGENCE :
une intervention en urgence, en cas de catastrophe naturelle par exemple.

TRAVAUX DE MODERNISATION DU CENTRE À ROMAINVILLE

Le centre de tri se métamorphose

Depuis mars 2015, le chantier de modernisation du centre de tri à Romainville bat son plein. Avec un objectif ambitieux : en 9 mois, transformer cet équipement historique en centre de tri dernière génération, capable de traiter 45 000 t/an contre 30 000 auparavant. Un vrai défi, en passe d'être remporté.

1er octobre. Visite du chantier du centre de tri. Si de l'extérieur, rien n'a vraiment changé, à l'intérieur, c'est l'effervescence. Une cinquantaine de monteurs, électriciens, mécaniciens… s'activent dans l'enchevêtrement des lignes et machines flambant neuves. Sur la zone de tri de 2700 m², seul le quai de déchargement a été conservé et sécurisé. *« Le choix a été fait de remplacer la chaîne dans sa totalité, pour répondre à un double enjeu : mettre en conformité le centre avec la directive "machines", mais aussi développer ses performances pour répondre à l'évolution des apports »*, explique Karine Spérandio, directrice des centres de tri du Syctom.

Suite à la suspension définitive du projet de transformation globale du centre multifilière, le Syctom a voulu moderniser l'installation de tri dans les meilleurs délais. Les travaux ont été confiés à Valoram, filiale d'Urbaser Environnement, l'exploitant actuel. La société s'est entourée d'une batterie de partenaires aux compétences multiples. Car le projet prévoit aussi la réfection de la toiture de la halle de tri et la mise à niveau du système de sécurité incendie.

UN CHANTIER EXCEPTIONNEL DANS UN DÉLAI RECORD

Depuis plusieurs mois, le Syctom, Valoram et l'ensemble des entreprises travaillent de concert. La mise en service opérationnelle est prévue début 2016. Un vrai challenge pour Yann Masson, Directeur Général d'ArVal, en charge du process : *« c'est un chantier hors normes par son ampleur, mais aussi pas ses délais très serrés. Nous avons mobilisé près de 105 salariés et sous-traitants, soit le double de ce que réclame d'ordinaire ce type de chantier »*. D'autant plus que l'exploitation du site se poursuit. Les collectes sélectives sont toujours réceptionnées pour être transférées à la société PAPREC au Blanc-Mesnil et à Harnes (59). Le centre de transfert des OMR attenant continue lui aussi de fonctionner.

À LA CLÉ, UN ÉQUIPEMENT À LA POINTE

Le nouveau process, fortement automatisé, permettra une valorisation optimale des matériaux, y compris de tous les emballages plastiques et des petits emballages métalliques dans le cadre de l'extension des consignes de tri. Avec au total plus de 200 machines, dont 13 trieurs optiques capables de séparer tous les flux de déchets et deux presses à balle pour garantir la continuité du process. Parallèlement, les systèmes de protection, détection incendie et désenfumage ont été particulièrement poussés. Deux énormes cuves de 750 m³ d'eau permettront d'alimenter un réseau de sprinklage* sur l'ensemble du process et des canons à eau au-dessus des alvéoles de stockage des matériaux triés.

en chiffres

220 machines

Capacité de 15 t/h, soit 45 000 t/an

Taux de disponibilité : **90 %**

Taux de valorisation : **90/95 %** de l'entrant

25,5 M€ investis

étapes du chantier

26 janvier 2015
début du chantier

Février 2015
études

Mars 2015
déconstruction de l'ancienne chaîne

Avril-oct. 2015
travaux de génie civil et montage du nouveau process

Sept.-déc. 2015
études et travaux de désenfumage, coordination du système de sécurité incendie, direction et protection incendie

Nov. 2015-janv. 2016
essais et mise en service industrielle

29 janvier 2016
réception des travaux

Principales entreprises mobilisées

Sous la responsabilité de Valoram (filiale créée par Urbaser pour le projet de centre de tri à Romainville), maître d'œuvre :

AR-VAL (Process)
EIFFAGE TP (génie civil)
Technip TPS (ordonnancement, pilotage, coordination)
URS (dossier Porter à connaissance/ arrêté d'exploitation)
CYRUS (CCSI, détection, protection incendie, désenfumage)
APAVE (sécurité)

Sous la responsabilité du Syctom, maître d'ouvrage :

DEKRA (Contrôle de Conformité Machines et Contrôle Technique),
EGIS (Assistance pour le contrôle des travaux de toiture), et d'autres prestataires AMO pour les essais et opérations de réception des travaux.

DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL

Autre nouveauté du côté des opérateurs de tri : une cabine de tri unique, répondant au projet de nouvelle norme d'ergonomie. Lumineuse et insonorisée, elle comprendra 9 tapis sur lesquels 26 trieurs travailleront simultanément. Des sièges « assis-debout » spécialement prototypés sont également prévus. *« Les gestes des trieurs se limiteront à des gestes de sur-tri, afin de contrôler et d'optimiser le tri réalisé par les machines »* précise Claude Marguet, directeur d'exploitation du centre et directeur du projet d'Urbaser. *« Au retour de l'ensemble des salariés fin 2015, les agents de tri et les agents de maintenance seront formés au nouveau process »*. Un nouveau process qui fera du centre à Romainville le plus important centre de tri du Syctom.

** Système d'aspersion automatique pour l'extinction des incendies.*

De jeunes élus investis

La trentaine passée, ils sont la jeune garde du Syctom. Un an après leur prise de délégation et à l'heure de la Métropole du Grand Paris et des grands enjeux environnementaux, comment vivent-ils leur mission au sein du Syctom ? Témoignages croisés.

Julie Boillot, Conseillère de Paris

Olivier Miconnet, Adjoint au maire de Livry-Gargan (93)

Hélène Bidard, Adjointe à la maire de Paris et membre du bureau du Syctom

Olivier Stern, Conseiller municipal de Montreuil (93)

Quel regard portez-vous sur le Syctom ?

Julie Boillot Très positif. Les moyens d'ingénierie et de logistique mis en œuvre pour assumer la mission de traitement des déchets sur son périmètre sont à la hauteur des enjeux de développement durable et de gestion des territoires. L'objectif commun de réduire drastiquement l'enfouissement et de développer des solutions innovantes de retraitement mobilise les énergies. Le centre Isséane est une référence en termes d'innovation industrielle et d'insertion urbaine. Demain, le site d'Ivry sera le nouveau vaisseau-amiral du savoir-faire du Syctom.

Olivier Miconnet La commune de Livry-Gargan offre de nombreuses prestations aux administrés pour la prévention, la collecte et le traitement des déchets, en respectant les enjeux environnementaux. Son partenariat avec le Syctom permet d'accroître ces actions en proposant des services qui doivent en permanence s'adapter à l'évolution de la société de consommation et au comportement des usagers parfois peu enclins au respect de l'environnement. Ce soutien indispensable fait du Syctom un partenaire d'avenir pour nos collectivités, dans le cadre de la création de la Métropole du Grand Paris.

Hélène Bidard Le Syctom est un acteur incontournable du virage écologique que doit résolument prendre la métropole, opportunité pour la croissance et l'emploi en Île-de-France dans le cadre de la fameuse économie circulaire. Il est au cœur de nos politiques publiques. L'accueil de la COP 21 à Paris cet automne est une occasion supplémentaire de souligner ces enjeux.

Olivier Stern Aujourd'hui, nos territoires doivent satisfaire un double objectif démocratique : la transition énergétique associée à une bonne gestion des deniers publics. Le Syctom, en assurant une rationalisation essentielle et en œuvrant pour des politiques publiques globales, répond pleinement à cette exigence. Par ailleurs, à la veille de la COP21, il faut réaffirmer l'engagement du Syctom contre le gaspillage, en faveur du tri, pour la diversification des modes de traitement et la valorisation des déchets, notamment avec l'objectif à terme de disparition de l'enfouissement. Moins de déchets, mieux triés et mieux valorisés : c'est le guide des politiques publiques pour demain.

Comment appréhendez-vous votre rôle d'élu au Syctom ?

J.B. Les décisions que nous avons à trancher ne sont jamais faciles. Elles engagent sur le long terme, impactent des territoires et ne peuvent être différées. La gestion de centaines de milliers de tonnes annuelles de déchets est une réalité. Les débats au sein du Syctom sont finalement assez consensuels car les enjeux concrets priment sur les appartenances politiques. Le plus difficile reste encore de faire accepter nos décisions en dehors de notre comité, ce qui nécessite beaucoup de pédagogie.

O.M. Mon rôle d'élu au Syctom est de le solliciter en lui proposant des actions à mener, préalablement étudiées avec la direction de l'environnement de ma commune. Les échanges avec mes homologues des communes adhérentes me permettent de cibler les enjeux essentiels et indispensables aux projets d'avenir de nos villes. Ils favorisent aussi l'émergence d'idées novatrices, en lien avec les besoins des administrés.

H.B. Je perçois mon rôle d'élue au Syctom comme une chance de défendre un service public d'avenir. Les hommes et les femmes qui travaillent au traitement et à la valorisation des déchets de la métropole doivent avoir toute leur place. Avec l'arrivée du Grand Paris, mon attention se portera encore davantage sur les modalités de participation des collectivités locales qui sont les plus à même d'agir et d'inventer, en proximité avec les habitant(e)s, de nouvelles façons de consommer et de recycler.

O.S. Mon rôle d'élu peut s'appréhender de deux manières. D'abord un rôle de relais, de remontée ascendante des problématiques quotidiennes des usagers, dans une perspective d'amélioration des services publics. Mais également un rôle d'impulsion des politiques publiques, pour changer les mentalités et fixer les ambitions de la politique de gestion des déchets de demain.

Syctom mag est une publication du **Syctom l'agence métropolitaine des déchets ménagers**
35 bd de Sébastopol - 75001 Paris - Tél. : 01 40 13 17 00 - **Internet : www.syctom-paris.fr**

syctom l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Directeur de la publication : **Hervé Marseille** • Rédacteurs en chef : **Martial Lorenzo, Patrice Furé** • Directrice de la communication : **Véronique Menseau** • Coordination : **Delphine Bordes** • Crédits photos : **© Syctom / Jean-François Humbert, © Didier Raux, © Clothilde Prévost, © COP21, © AMIF, © Fotolia** • Conception, réalisation et infographie : **Atelier des giboulées** • Rédaction : **Marie Mathevon, Sandrine Picone, Annabelle Prévost** • Document imprimé par **L'Artésienne**, sur papier Cocoon Silk 100 % recyclé - **ISSN 1769-8782**

papiers
Avec Ecofolio tous les papiers se recyclent.